



L'opac, veut m'expulser de mon logement avec mon bébé de 9mois

Par natacha

Bonjour,

Je vis seule avec mes filles de 16ans et 9mois donc une adolescente et un bébé.

Je ne perçois que 718euros par mois pour vivre et j'essai de gérer au mieux possible sans dépenses excessives.

J'ai travaillé durant 1an et demi donc de ce fait je n'avais pas le temps d'aller régler mon loyer ni meme personne pouvant y aller pour moi du coup là je me retrouve en arriérés locatifs d'environ 2300e.

Mes loyers depuis Janvier09 reprenne le cours de paiement petit à petit du mieux que je peux.

Mes loyers sont réglés de Janvier à Avril09.

Là le 16 de ce mois je vais aller donner 340euros pour Loyers de Mai et Juin09 et fin de ce mois j'y retournerai pour leur donner encore 340euros pour Loyers de Juillet et Aout 09 puis ensuite tous les mois je reprendrai paiement à jour car ma première fille de 20ans qui vit plus avec moi est prete à venir m'aider pour garder sa petite soeur une fois par mois le temps que j'aïlle régler loyer.

Il faut savoir que je suis au 3ème étage sans ascenseur donc avec un bébé en landau poussette c'est plutot dur pour monter descendre sans cesse malgré qu'on aimerait pouvoir sortir plus facilement de chez soi.

Hier j'ai reçu un courrier de mon assistant social me précisant que Maitre PETIT Huissier de Justice ainsi que l'OPAC de Metz voudraient m'expulser du logement ayant été jusqu'au Préfet de Région Lorraine mais avant mon assistant social va venir à mon domicile le 17 de ce mois à 11heures.

Je suis très très angoissée car j'essai de trouver des solutions pour m'en sortir mais je n'ai aucunes aides extérieures pour m'aider donc je me débrouille seule.

J'aimerais pouvoir faire un dossier FSL pour pouvoir faire appurer ma dette locative et pouvoir enfin etre à jour avec mon loyer pour le bien de mes filles surtout et pour moi aussi car coté galères et souffrances j'en ai déjà eu vraiment beaucoup pour réussir à avoir cet appartement dont je suis locataire depuis 13ans donc depuis octobre1995.

Merci beaucoup de votre ou vos réponse(s).

J'espère que cela va m'aider à m'en sortir car j'aimerais tout faire pour etre à jour dans mes loyers au plus vite et ne pas perdre mon toit pour ma fille de 16ans mon bébé et moi meme!

Par jeetendra

CDAD (Maison de justice et du droit)
3 rue Haute Pierre, Tribunal de Grande Instance
Metz, téléphone 03 87 56 76 00

CIDFF DE MOSELLE-METZ
2, rue du Haut de Sainte Croix
57000 METZ
Téléphone : 03 87 76 03 48
ciff-cidf.metz@wanadoo.fr

CIDFF DE MOSELLE-MOSELLE EST
Mairie - Avenue St Rémy
57600 FORBACH
Téléphone : 03 87 84 31 25
ciff-cidf-bhl57@wanadoo.fr

Bonjour, appelez un de ces numéros de téléphone, expliquez leur votre problème, ils vous aideront du mieux possible, contactez également une Assistance sociale, courage à vous, bonne journée

Par natacha

merci beaucoup pour votre réponse et votre aide aussi rapide.
ces coordonnées pourraient m'aider pour ne pas me faire expulser?

Mon assistant social doit venir à mon domicile le 17 septembre 09 à 11 heures.

Voici le courrier que j'ai reçu avant hier de mon assistant social:

Madame,

Maitre X, Huissier de Justice, est chargé d'exécuter votre procédure d'expulsion car vous avez été condamnée par le Tribunal à quitter les lieux que vous occupez.

A cette fin, il a saisi Monsieur le Préfet de la Région X pour obtenir l'assistance de la force publique.

Avant de prendre sa décision, Monsieur le Préfet a demandé à notre service un examen de votre situation actuelle.

Aussi, je viendrai vous rencontrer à votre domicile le jeudi 17 septembre 2009 à 11 heures, et vous demande de réunir les justificatifs suivants:

- ressources actuelles(salaire, prestations familiales, chômage, retraite...),
- avis d'échéance de loyer et justificatifs des derniers paiements(bailleur, huissier),
- charges(gaz, électricité, eau, téléphone, crédits...).

Je vous informe par ailleurs, qu'un contact téléphonique sera établi avec toutes les personnes susceptibles d'apporter des informations sur votre situation locative.

J'appelle votre attention sur l'importance de cette rencontre et vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

signé: L'assistance Sociale
Véronique X

Voilà le courrier que j'ai reçu de mon assistance sociale.

Je vous en supplie dites moi s'ils peuvent me jeter dehors comme ça du jour au lendemain avec mon bébé et ma fille de 16ans scolarisée.

Merci d'avance pour vos précieux conseils car là ce matin j'ai déjà appelé mon avocate et je dois lui emmener ce courrier cet après midi et elle va en faire une copie mais d'après vous pourra t elle m'aider s'il vous plait?

Quand je paie les derniers loyers et pas les anciens et bien l'OPAC imputent sur les anciens du coup ils me bloquent eux pour pouvoir faire une demande de dossier FSL car j'ai vraiment envie de m'en sortir!

Par jeetendra

re-bonjour, je me suis permis de modifier votre message (respect de l'anonymat oblige), faite confiance à cette assistante sociale, votre avocat, contactez également l'Association Droit Au Logement :

24 rue de la Banque 75002 Paris, téléphone 01 40 27 92 98, ils pourront vous venir en aide, soyez courageuse, tenez bon, cordialement